

UNIS DEPUIS **60 ANS,**
ENGAGÉS POUR L'AVENIR

Notre force collective au service de demain.

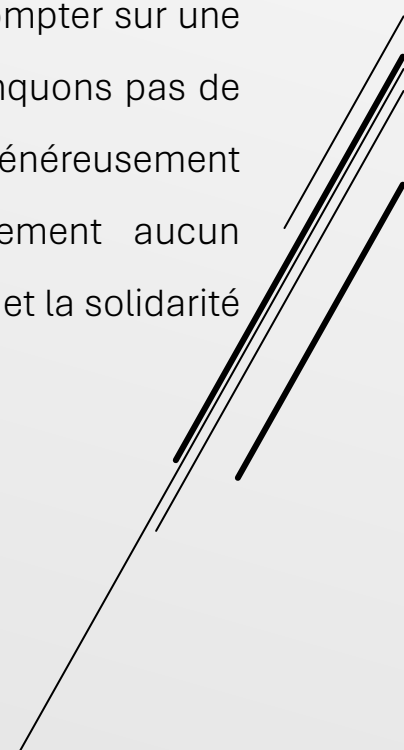
COMITÉ DÉLÉGUÉS SOCIAUX

PRÉSENTÉ PAR MIKE JEAN-LOUIS

RÔLE DU COMITÉ

Comme je l'ai mentionné dans mon dernier rapport, les délégués sociaux seront appelés à jouer un rôle de plus en plus important au cours des prochaines années. La pandémie a mis en lumière plusieurs réalités que nos membres vivaient déjà depuis longtemps. Les enjeux liés à la santé psychologique, à l'isolement, au stress et à la détresse sont maintenant davantage reconnus. Nos membres demeurent vulnérables à différents moments de leur vie et il est essentiel que nous soyons présents lorsqu'ils ont besoin de soutien.

Au SCFP 2000, nous avons la chance de pouvoir compter sur une structure solide de délégués sociaux. Nous ne manquons pas de ressources et plusieurs de nos délégués offrent généreusement leur soutien aux régions où il n'y a actuellement aucun représentant. Cette collaboration démontre la force et la solidarité de notre réseau.



INTERVENTIONS & PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

À titre de coordonnateur des avantages sociaux, il m'arrive également d'effectuer certaines interventions qui relèvent davantage du rôle de délégué social. Plusieurs membres nous contactent pour exprimer un sentiment de pression lié au travail ou pour discuter d'un climat de travail qu'ils jugent de plus en plus difficile. Ces préoccupations sont bien réelles et méritent toute notre attention.

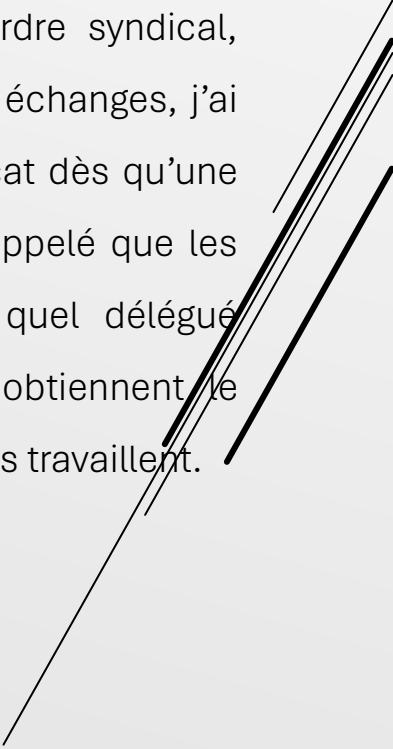
Cette année, j'ai eu l'occasion de passer une semaine sur le territoire de la Baie-James. J'étais accompagné d'Annie Martel, présidente de la région R2, ainsi que de Michaël Mantha, responsable des droits de la personne et des délégués sociaux au SCFP 1500. Ensemble, nous avons animé une formation paritaire sur la prévention du harcèlement psychologique et le maintien d'un milieu de travail sain.

Cette invitation nous a été lancée par Roch Laramée-Paquette, chef 4, que je remercie pour son ouverture et sa collaboration.

INTERVENTIONS & PRÉSENCE SUR LE TERRAIN (suite)

L'expérience de la Baie-James m'a permis de mieux comprendre la réalité particulière de ce milieu de travail. Les horaires, les conditions de vie et l'éloignement créent une dynamique unique. Pendant plusieurs jours consécutifs, les travailleurs vivent ensemble : ils déjeunent, travaillent, dînent, soupent et participent souvent aux mêmes activités après le travail. Dans un tel contexte, il est normal que certains conflits ou tensions puissent survenir entre collègues.

Notre présence sur le territoire nous a permis d'écouter les préoccupations des membres, qu'elles soient d'ordre syndical, professionnel ou social. Lors des formations et des échanges, j'ai réitéré l'importance de communiquer avec le syndicat dès qu'une situation soulève des inquiétudes. J'ai également rappelé que les membres peuvent communiquer avec n'importe quel délégué social de notre structure. L'important est qu'ils obtiennent le soutien dont ils ont besoin, peu importe la région où ils travaillent.



VISIBILITÉ, ACCOMPAGNEMENT & COLLABORATION

Au cours des prochains mois, je souhaite mettre davantage en valeur le travail de nos délégués sociaux. Mon objectif est de les faire participer à différentes capsules d'information et à nos communications régulières afin de renforcer notre visibilité auprès des membres et de leur rappeler que nous sommes présents pour les accompagner.

Cette visibilité est importante, particulièrement dans un contexte où l'employeur investit beaucoup d'efforts dans les programmes de pairs aidants. Bien que nous saluons toutes les initiatives visant le mieux-être des employés, il demeure essentiel que les membres connaissent également les ressources syndicales à leur disposition. Notre réseau offre un accompagnement confidentiel, indépendant et centré sur les besoins des membres.

Au SCFP 2000, nous souhaitons également renforcer notre collaboration avec les autres accréditations, notamment les sections locales 1500, 4250 et 957. Plusieurs enjeux touchent l'ensemble des travailleurs et travailleuses d'Hydro-Québec, et le partage d'expertise entre nos réseaux ne peut qu'être bénéfique.

VISIBILITÉ, ACCOMPAGNEMENT & COLLABORATION (suite)

Au cours de la dernière année, nous avons été appelés à accompagner des membres dans des situations de harcèlement psychologique, ainsi que dans d'autres dossiers qui, sans répondre aux critères légaux du harcèlement, demeuraient préoccupants et nécessitaient du soutien. Ces situations nous rappellent l'importance de maintenir un réseau fort, accessible et compétent.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement Hans-Olivier Poirier-Grenier pour ses précieux conseils et son expertise dans les dossiers de harcèlement. Merci également à Audrey Sanschagrín pour son soutien administratif et comptable.

Je souhaite aussi remercier Annie Martel pour son professionnalisme, sa collaboration et la confiance qu'elle m'a accordée lors de notre séjour à la Baie-James.

Un merci particulier à Michaël Mantha du SCFP 1500 pour sa préparation rigoureuse de la formation, ses conseils judicieux et son soutien constant tout au long de notre présence sur le territoire.

Je tiens également à remercier mes collègues Claude Branchaud et Martine Gagné pour leur soutien et leur collaboration tout au long de l'année.

J'adresse un merci tout particulier à Martine Gagné, qui a été notre véritable « couteau suisse » lors de notre séjour à la Baie-James. Sa disponibilité, sa polyvalence, sa connaissance du milieu et sa capacité à trouver des solutions ont grandement contribué au succès de ce séjour.

REMERCIEMENTS (suite)

Je souhaite également remercier Roch Laramée-Paquette (gestionnaire) pour son accueil chaleureux et son hospitalité. Il a travaillé sans relâche afin de rendre notre séjour agréable et enrichissant. Sa disponibilité, son écoute et son ouverture ont grandement facilité nos échanges avec les membres et contribué au succès de cette visite sur le territoire de la Baie-James.

Je remercie également l'ensemble des présidents et présidentes qui font appel à notre réseau lorsqu'un membre a besoin d'accompagnement. Enfin, je tiens à souligner le travail de mon attachée politique, Nadia Aristyl, qui est toujours disponible pour répondre à mes questions, me conseiller et m'accompagner dans les différents dossiers.

Merci à tous ceux et celles qui contribuent, de près ou de loin, au succès du réseau des délégués sociaux. Votre engagement fait une réelle différence dans la vie de nos membres.

